

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de servitudes aéronautiques de dégagement (PSA) de l'aérodrome de Nancy-Essey

Par arrêté interpréfectoral du 23 et 28 août 2024, les préfets de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle ont prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Nancy-Essey.

Cette enquête publique, d'une durée de 18 jours consécutifs, aura lieu du **mardi 24 septembre 2024 au vendredi 11 octobre 2024 à 17h00**, heure de clôture de l'enquête, dans les mairies des communes d'Art-sur-Meurthe, Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Heillecourt, Jarville-la-Malgrange, Laneuville-devant-Nancy, Nancy, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps et Tomblaine ainsi qu'au siège de la Métropole du Grand Nancy (22-24, viaduc Kennedy – 54 000 NANCY), des communautés de communes de Seille et Grand Couronné (47 rue Saint Barthélémy – 54 280 CHAMPENOUX), de Moselle et Madon (712 rue Nicolas Cugnot – 54 230 NEUVES-MAISONS), du Bassin de Pompey (Rue des Quatre Éléments – 54 340 POMPEY) situées dans le département de Meurthe-et-Moselle et de la communauté de communes du Saulnois (14 Ter Place de la Saline – 57 170 CHÂTEAUX-SALINS) située dans le département de la Moselle. La commune de Tomblaine est désignée siège de l'enquête publique

Le plan de servitudes aéronautiques de dégagement a pour but de protéger l'emprise et les abords de l'aérodrome contre la présence d'obstacles à la navigation aérienne. Il garantit la pérennité de l'espace aérien nécessaire aux processus d'approche finale et décollage des aéronefs et préserve le développement à long terme de la plate-forme aéroportuaire.

Monsieur Michel RAMPONT, retraité a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal administratif de Nancy, Monsieur Serge BROGGINI en qualité de suppléant.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté par le public pendant toute la durée de l'enquête selon les modalités suivantes :

- aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux des collectivités mentionnées ci-dessus ;
 - lors des permanences assurées par le commissaire enquêteur selon les modalités précisées ci-après ;
 - sur le site internet dédié à l'enquête à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/revision-psa-aerodrome-nancy-essey>
 - sur le site internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle à l'adresse suivante : <https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr>
- (Rubriques « Actions de l'Etat » – « Enquêtes et consultations publiques » - « Enquêtes publiques » - « Consulter les enquêtes publiques en cours »)
- sur le site internet de la préfecture de Moselle à l'adresse suivante : <https://www.moselle.gouv.fr>

(Rubriques « Publicité légale installations classées et hors installations classées – Arrondissement de Sarrebourg-Château-Salins)

- sur un poste informatique disponible sur rendez-vous dans la préfecture de Meurthe-et-Moselle (6 rue Sainte Catherine à NANCY) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Les demandes de rendez-vous devront être formulées selon les modalités suivantes :
 - par téléphone : 03 83 34 22 65
 - par mail : pref-enquetepublique@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Toute personne peut demander à obtenir des informations auprès du porteur de projet selon l'une des modalités suivantes :

- par courrier : Direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est, Division Régulation et Développement Durable – à l'intention de M. Gilles VIGNERON, chef de la subdivision développement durable – Aéroport de Strasbourg – Entzheim – 67 836 TANNERIES Cedex
- par mail : gilles.vigneron@aviation-civile.gouv.fr

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions sur le projet soumis à enquête publique selon les modalités définies ci-après :

- par correspondance adressée au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de TOMBLAINE – À l'attention de M. Michel RAMPONT, commissaire-enquêteur – place GOETHE, 54 510 TOMBLAINE;
- sur les registres d'enquête disponibles au sein des collectivités énumérées ci-avant aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi que lors des permanences assurées par le commissaire-enquêteur précisées ci-après ;
- sur le registre d'enquête dématérialisé accessible pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/revision-psa-aerodrome-nancy-essey>
- par courrier électronique adressé à : revision-psa-aerodrome-nancy-essey@registredemat.fr
- directement auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences qui se tiendront selon les modalités suivantes :

Lieux des permanences	Dates des permanences	Heures des permanences
Mairie de TOMBLAINE	mardi 24 septembre 2024	10h00-12h00
Mairie d'ESSEY-LES-NANCY	samedi 28 septembre 2024	10h00-12h00
Mairie de JARVILLE-LA-MALGRANGE	mercredi 9 octobre 2024	15h00-17h00
Mairie de TOMBLAINE	vendredi 11 octobre 2024	15h00-17h00

Le projet de révision du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Nancy-Essey sera approuvé et rendu exécutoire par arrêté du ministère chargé de l'aviation civile, en accord, s'il y a lieu, avec le ministère en charge de la défense. Une fois approuvé, le plan de servitudes aéronautiques de dégagement sera déposé à la mairie de l'ensemble des communes concernées par cette révision pour être annexé au plan local d'urbanisme (PLU) ou à la carte communale.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur selon les modalités suivantes :

- aux jours et heures habituels d'ouverture au public des bureaux des collectivités mentionnées ci-dessus ;
- à la préfecture de Meurthe-et-Moselle (1, rue Préfet Claude Erignac – 54 000 NANCY – direction de la coordination, de l'environnement et de l'économie – bureau des procédures environnementales et foncières) ;
- sur le site Internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle à l'adresse suivante : <http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr> (Rubriques « Actions de l'Etat » – « Enquêtes et consultations publiques »- « Enquêtes publiques »- « Rapports et conclusions des commissaires-enquêteurs ») ;
- sur le site internet de la préfecture de Moselle à l'adresse suivante : <https://www.moselle.gouv.fr> (Rubriques « Publicité légale installations classées et hors installations classées – Arrondissement de Sarrebourg-Château-Salins).
- sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/revision-psa-aerodrome-nancy-essey>

AFFICHELE 0910912024